

EPCI DU BASSIN DE LANDRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 20 juillet 2016

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
Du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29
Présents : 19
Votants : 25

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
11/07/2016

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 22/07/2016
et publication du : 22/07/2016

L'an deux mille seize, le mercredi vingt juillet à vingt heures à la Maison pour Tous Georges Brassens à Trieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'**AVILLERS** : Mme CAPELLINI
Commune de **BOULIGNY** : MM. KINTZINGER, BRUSCO, DONETTI
Commune de **DOMPRIX** : M. FISCHESSE P.
Commune de **JOUDREVILLE** : MM. LEON, CROCIATI
Commune de **LANDRES** : M. FONDEUR
Commune de **MAIRY-MAINVILLE** : M. KUEN
Commune de **MERCY LE BAS** : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de **PIENNES** : Mmes TYL, COUJOUR
Commune de **TRIEUX** : Mme SABBA
Commune de **TUCQUEGNIEUX** : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE
Commune de **XIVRY-CIRCOURT** : M. SCHNEIDER

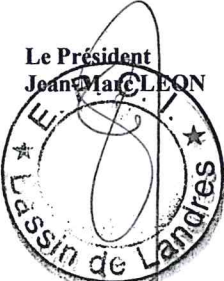

Etaient représentés :

Commune de **BOULIGNY** : Mme RIGOLET est représentée par Mme DONETTI
M. FISCHESSE G. est représenté par Mme KINTZINGER
M. BERNARDI est représenté par M. LEON
Commune de **PIENNES** : M. MARIUZZO est représenté par Mme COUJOUR
M. MARASSE est représenté par Mme TYL
Commune de **TRIEUX** : M. GOURY est représenté par M. FONDEUR

Etaient absents (excusés) :

Commune de **PIENNES** : M. MAZZOCCO
Commune de **TRIEUX** : MM. MASCELLI, MIRJOLET
Commune de **TUCQUEGNIEUX** : Mme GAYCHET

Secrétaire de séance : Mme COUJOUR

Le Président
Jean-Marc LEON



Etablissement
Public de
Coopération
Intercommunale
Tél : 03 82 21 73 11
Fax : 03 82 21 88 34
e.p.c.i@epci-bl.eu
1, rue du C^d Fabien
B.P. 70039
54490 Piennes

Le Président
Jean-Marc LEON



Acte n° D2016-07-09
Décision Modificative n°1
Budget Socio-Economique

Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160720-2016-052-DE
Date de télétransmission : 22/07/2016
Date de réception préfecture : 22/07/2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le vote du budget socio-économique voté le 14 avril 2016,

Considérant que le programme 456 (photovoltaïque 54) du budget socio-économique n'est pas suffisamment abondé pour régler les frais de gestion de l'achat du terrain à EPFL, il convient de procéder à une augmentation de crédits au 2111-456 et de modifier le compte d'imputation de la dépense 2016,

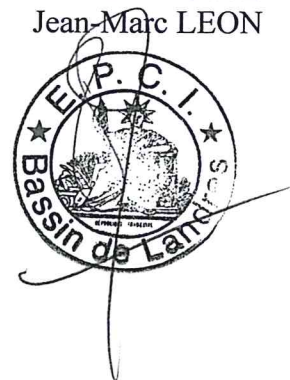
Le président propose, en nouvelle recette, d'inscrire un montant d'emprunt au Relais 30 de 306.000 € au lieu de 280.300 € au vu de l'emprunt réalisé à hauteur de 800 000 € et non inscrit pour la totalité.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Recettes 1641-474 - Emprunt Relais 30 :	+ 25.700 €
Dépenses 020 - Dépenses imprévues :	+ 15.700 €
Dépenses 2111-478 - Achat terrain Photovoltaïque :	+ 5.000 €
Dépenses 2313-478 - Construction :	- 50.000 €
Dépenses 16876 - Autre établissement :	+ 55.000 €.

Extrait certifié conforme,
Le Président
Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160720-2016-052-DE
Date de télétransmission : 22/07/2016
Date de réception préfecture : 22/07/2016